



ASPRI

associationaspri@free.fr
site : aspri.hautefort.com

**Association pour la Survie des étangs et de la mer
et la Protection contre les Risques d'Inondation**
31 rue des Lamparos - 34250 - Palavas les Flots
Tel: 04 67 68 94 74

A monsieur le Maire de Palavas-Les Flots

Objet : Demande d'une étude sur la protection de la commune contre les crues et submersions majeures.

Palavas le 22 décembre 2021

Monsieur le Maire,

Quel que soit le rythme réel qui ne peut être qu'estimé, le niveau de la mer va monter, comme l'expliquent les scientifiques du GIEC et les océanographes du CNRS.. Même si en temps ordinaire la hausse pourrait rester médiocre à l'échelle d'une vie humaine, cette hausse inéluctable aggraverait dangereusement l'impact des crues et tempêtes majeures, et cela dès le court et moyen terme.

A cela s'ajoute l'urbanisation massive d'amont qui imperméabilise de plus en plus de sols (avec des compensations dérisoires) et la prolifération nécessaire des digues qui protègent les communes mais empêchent l'étalement qui existait jusqu'alors. A volume égal de pluie cette eau arrive dans les étangs palavasiens en plus grande quantité et de plus en plus vite. Déconnecter la crue de la Mosson de celle du Lez ne l'empêchera pas d'arriver dans le Prévost et la dérivation de Lattes grossira le Méjean.

Les conséquences humaines et économiques seront un jour ou l'autre dramatiques. Pourtant nous ne sommes pas démunies. L'immense capacité d'étalement des lagunes qui correspondent toutes entre elles si la tempête ne les remplissait pas avant, est notre meilleure défense. Des portes sur les graus et de vrais bassins de rétention en amont, l'écoulement vers l'ouest moins peuplé des eaux de la Mosson, des boudins de géotextiles protégeant le trait de côte, le rehaussement des berges complétant les pompages déjà réalisés transformeraient une catastrophe en évènement supportable..

Tout cela implique une réflexion, une étude globale pour la régulation des crues, des entrées de la mer et la protection de Palavas associant les élus, les scientifiques, les associations et les usagers, des travaux échelonnés mais planifiés et non un découpage qui protège l'amont et aggrave l'aval, ce qui est le cas aujourd'hui.

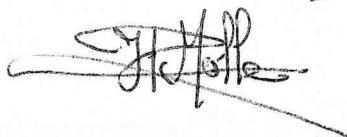
Le temps presse au vu de la situation générale défavorable, au vu des subventions à demander aux différentes collectivités, à l'Etat et à l'Europe. Et au vu de la lenteur de la réalisation des travaux une fois décidés.

Nous proposons donc un groupe de travail à l'échelle de la commune mais ouvert à toutes les compétences que vous pourriez mettre en place.

Veillez agréer Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments dévoués mais aussi de notre inquiétude.

Le président

Jean-Pierre Molle



POSTSCRIPTUM :

La première réunion du groupe de travail pourrait analyser les résultats de l'étude des projets de protection de Palavas-les-Flots entreprise par le Syndicat du Bassin du Leyz (SYBLE).